

115/Nuitées/Observatoire

Bât D porte 9, Cité CABASSOU
97300 Cayenne
Tél : 0594 31 40 56
Fax : 0594 35 57 39



CHRS / Centre d'Hébergement

2098 lot. Calimbé II – Route du Tigre
97300 Cayenne
Tél : 0594 28 39 04
Fax : 0594 30 06 73

samusocialcayenne@wanadoo.fr
www.samu-social-cayenne.com

LE SAMU SOCIAL DE L'ÎLE DE CAYENNE : BILAN 2008

1) Naissance et objectifs du Samusocial de l'Île de Cayenne

Le Samusocial est un **dispositif d'aide** qui a pour objet d'aller à la rencontre des personnes en situation de grande exclusion. Il vise à proposer une prise en charge médico-psycho-sociale adaptée au public visé.

Le **Samusocial de l'Île de Cayenne** est une association loi 1901, créée en novembre 2003 grâce à la volonté de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs de l'Île de Cayenne. Il fait partie de la fédération du Samusocial International et de la fédération française des Samusociaux.

Les **activités** du Samusocial de l'Île de Cayenne ont débuté au 1^{er} juillet 2004. En 2008, elles regroupaient la « maraude », l'hébergement d'urgence (les « nuitées »), le 115 (numéro unique d'urgence sociale), le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et l'Observatoire de la grande exclusion (jusqu'en août 2008).

2) Les « maraudes » - activité première du Samusocial de l'Île de Cayenne

L'Equipe Mobile d'Aide du Samusocial de l'Île de Cayenne « maraude » trois soirs par semaine dans les rues de l'Île de Cayenne (Cayenne et Matoury) à la rencontre des grands exclus. L'équipe est composée d'une infirmière, d'un travailleur social et d'un chauffeur interprète, soutenus régulièrement par des bénévoles. En 2008, des maraudes en **journée** ont complété celles du soir.



Dans un premier temps, il s'agit d'écouter et d'accompagner la personne rencontrée, afin de **(re)créer du lien social**. L'objectif est d'établir un **diagnostic** médico-psycho-social afin d'évaluer les besoins de la personne.

Face à des personnes souvent très désocialisées, le rôle du Samusocial est de **faire émerger une demande** d'aide. L'équipe apporte **les premiers soins** qu'ils soient alimentaires (distribution de sandwiches), sociaux ou infirmiers.

➤ Quelques chiffres sur les maraudes et les personnes rencontrées en 2008 :

En 2008, **6661** contacts ont été établis lors des **164** maraudes (en soirée et en journée), soit une moyenne de **41 personnes par maraude**. 257 soins ont été réalisés.

Ces 6661 contacts représentent **318 personnes différentes** (- 20% par rapport à 2007), dont 83% d'hommes et 17% de femmes. Depuis le 1^{er} juillet 2004 (début des activités), **897 personnes différentes** ont été identifiées comme étant, à un moment donné, en situation de grande exclusion sur l'Île de Cayenne. 125 personnes nouvelles ont été vues en 2008 (- 29% par rapport à 2007).

On note pour la première fois en 2008 une baisse du nombre de personnes vues (- 20%). Il est difficile d'expliquer cette baisse sur un an, mais certains arguments peuvent être avancés : redéploiement géographique des personnes vivant en rue ; ouverture et développement de structures d'hébergement sur l'île de Cayenne. **45 personnes ont été hébergées par la maraude au centre Samusocial en 2008** (soit 62 séjours d'urgence).

3) L'hébergement d'urgence (« les nuitées ») et le 115

- Le dispositif « **nuitées** » a débuté en mai 2005. Il vise à répondre aux demandes **d'hébergement d'urgence**, en priorité pour les **familles** avec enfants. La durée de séjour est théoriquement de huit jours, renouvelable une fois. L'accès aux nuitées se fait via le **115**, sur demande de l'utilisateur ou d'un travailleur social. Fin 2008, le dispositif « nuitées » pouvait accueillir 8 familles ou personnes seules, dans trois appartements. **197 personnes** ont été prises en charge aux « nuitées » en 2008 (+ 26% par rapport à 2007), soit 87 adultes et 110 enfants. Cela représente 4481 nuitées et **81 séjours d'urgence**, dont 59% pour des femmes seules avec enfants. La difficulté principale est le peu de relais disponibles après l'urgence (structures de stabilisation et d'insertion), ce qui implique une durée de séjour moyenne (22 jours) supérieure à la durée théorique.

- **Le 115** a débuté en novembre 2006. Il est accessible 24h/24, 7j/7 et est co-géré par le Samusocial et l'ADAPEI. Il a pour mission principale de répondre aux demandes d'hébergement d'urgence. En 2008, le 115 a enregistré **602 demandes d'hébergement** (+60% par rapport à 2007), dont **un tiers a pu aboutir sur un hébergement effectif** (soit 192 séjours d'urgence). Au total, **295 personnes différentes** ont pu être hébergées (dont 91 enfants) via le 115. On constate ici aussi le nombre important de refus par manque de disponibilités dans les structures d'accueil, en particulier pour les femmes avec enfants.

4) Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

Ouvert fin 2007, le CHRS a connu en 2008 sa première année pleine de fonctionnement.

D'une capacité d'accueil de **26** places (hommes et femmes adultes), il propose pour une population en très grandes difficultés un accompagnement médico-social dans le cadre de séjours d'urgence ou temporaire. Il est ouvert en **continu**, sept jours sur sept et 24 heures sur 24.

2008 a permis **261 séjours** (164 séjours d'urgence et 97 séjours temporaires), **soit l'hébergement de 143 personnes différentes** (26 femmes et 117 hommes) **pour un total de 6117 nuitées**. La durée de séjour temporaire moyen en 2008 est de 44 jours.

La prise en charge réalisée à l'intérieur du CHRS se concentre sur la **stabilisation** des personnes accueillies et **l'accès aux droits** (santé, social). Le travail quotidien consiste en un travail éducatif (respect de soi, des autres, de l'hygiène, participation à la vie collective...), social (accompagnement dans les démarches : pièces d'identité, minima sociaux...) et médical (retour aux soins, observance des traitements, travail sur les addictions). **37** activités différentes ont été organisées en 2008 au CHRS, comme le jardinage, les activités manuelles, les sorties plage, les repas... Une journée « portes ouvertes » a marqué les un an d'ouverture du CHRS.



Journée Portes Ouvertes

40% des personnes hébergées poursuivent leur parcours dans un établissement social ou médico-social, ce qui correspond à l'objectif du CHRS Samusocial : être un **premier accueil** de stabilisation pour préparer l'insertion.

5) L'observatoire de la grande exclusion (jusqu'en août 2008)

L'enquête réalisée par l'observatoire de la grande exclusion fin 2007 auprès des personnes en situation de grande exclusion et des professionnels a été diffusée en 2008, notamment lors d'un colloque inter-DOM (Guyane, Guadeloupe et Martinique) qui a eu lieu à Cayenne les 22 et 23 avril 2008. Organisé par le Samusocial de l'Île de Cayenne, ce colloque a rassemblé plus de 70 professionnels et pour la première fois, les trois départements français d'Amérique. En 2009, un DVD reprenant l'enquête doit être diffusé.



Séminaire Inter-Dom, avril 2008

L'Observatoire de la grande exclusion a cessé ses travaux mi-2008, avec l'arrêt des financements EQUAL.

6) Les partenaires du Samusocial de l'Île de Cayenne en 2008

En 2008, de nombreux partenaires publics et privés se sont mobilisés pour permettre la réalisation des activités du Samusocial. Les partenaires **institutionnels** ont apporté les moyens financiers nécessaires au fonctionnement des maraudes: L'État (la Direction de la Santé et du Développement Social -DSDS-, le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances), le Département (le Conseil Général et l'ADI), la Mairie de Cayenne, la Mairie de Matoury se sont engagés auprès du Samusocial. Le Groupement Régional de Santé Publique a permis le financement d'un poste d'infirmier en 2008.

Dans le domaine de l'hébergement, les dispositifs « **nuitées** » et « **115** » ainsi que le **centre d'hébergement et de réinsertion sociale** sont financés par la DSDS. La Ville de Matoury participe au fonctionnement du centre. Le Samusocial bénéficie également d'un financement européen dans le cadre d'un projet « **EQUAL** », visant à réfléchir à la prise en charge des personnes en difficultés.

Des partenaires **privés** soutiennent activement l'association : l'Institut de France, Total-Bamyrag, Orange Caraïbe, le Novotel.

7) Les perspectives 2009

• **Les maraudes**

L'objectif pour 2009 est de **continuer le travail de proximité** effectué auprès des personnes en situation de grande exclusion, **en soirée et en journée**. Il s'agira notamment de renforcer les maraudes et les accompagnements en journée.

• **Les dispositifs « nuitées » et « 115 »**

Ces dispositifs seront **poursuivis** en 2009, en renforçant le travail de **partenariat** autour des solutions de sortie de l'urgence.

• **Consolidation et diversification du CHRS**

Le CHRS **consolidera** son fonctionnement et adaptera ses modes de prise en charge, avec l'ouverture de places de « **CHRS éclaté** », soit des logements semi-collectifs, autonomes, pour des personnes sortantes du CHRS Samusocial et ayant encore besoin d'un accompagnement social.

• **Ouverture de six places de Lits Halte Soins Santé**

Afin **d'adapter** les modes de prises en charge aux besoins des personnes en situation d'exclusion, le Samusocial de l'Île de Cayenne est porteur d'un projet de **Lits Halte Soins Santé**, qui doit aboutir en 2009.